

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 07 février 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	09	09

Vote
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2025, le 07 février 2025 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 28 janvier 2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28 janvier 2025.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Eddie Pfister, Vincent Gauthier.

Absent excusé : Jean-Damien Bourillon donne pouvoir à Marie-Noëlle Hubert, Bernadette Gaulot donne pouvoir à Julien Ossola.

A été nommée secrétaire : Stéphane Vernier

14 – Horloge église – Demande de subventions

Après avoir échangé sur le projet d'installation campanaire de l'église.

Le Conseil Municipal, délibère et décide à l'unanimité,

D'approuver le projet et d'autoriser Madame le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires auprès de l'entreprise pour les travaux d'installation campanaire de l'église et de solliciter des subventions pour effectuer les travaux qui s'élèvent à 3 942,00 € HT.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 07 février 2025
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

